



St-Isidore

RAPPORT ANNUEL

Année 2021

Résumé

Le présent rapport est pour faire part des faits importants de la municipalité lors de l'année 2021, incluant les activités du conseil municipal, un portrait de la situation financière, des efforts de développement économique, des activités générales et autres.

Village de St-Isidore Inc.

3906, boul. des Fondateurs St-Isidore NB E8M 1C2

Tél : 506-358-6005 | info@saintisidore.ca

Document préparé par :

Madame Vanessa Haché Breau

Directrice générale, secrétaire municipale et trésorière

Tables des matières

MESSAGE DU MAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ.....	3
CONSEIL MUNICIPAL.....	4
RÉMUNÉRATION DU CONSEIL	4
RÉUNIONS ET PRÉSENCES	5
PORTRAIT DES FINANCES	6
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION.....	6
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES, ÉCONOMIQUES OU ENVIRONNEMENTALES	6
SERVICES ET FINANCES	7
ANNEXES	9

Message du maire

Au nom du Conseil municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel pour l'année 2021 du Village de St-Isidore.

L'année 2021 fût une année de développement et de planification, avec l'arrivée d'un nouveau conseil municipal et une annonce de réforme municipale de surcroît. Plusieurs projets ont été démarrés et seront terminés en 2022, dont un renouveau au Parc des Sources visant la réouverture de la piscine et l'ajout de jeux d'eau ainsi que la mise à jour de plusieurs des infrastructures.

Le présent rapport fait donc état de l'avancement des projets, des diverses contributions communautaires, ainsi que de la santé financière de la municipalité.

N'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute demande d'information relativement à ce rapport annuel, il nous fera un plaisir de répondre à vos questions. Sur ce, bonne lecture!

Louis LeBouthillier
Maire

Avant-propos

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale*, ainsi que du *Règlement 2018-54*. Il contient des renseignements concernant la municipalité, son assiette fiscale, ses subventions, son développement économique et ses services. Les états financiers de la municipalité ont aussi été inclus en annexe pour votre information.

Profil de la communauté

Incorporé depuis 1991, le Village de St-Isidore est situé au nord-est du Nouveau-Brunswick, entre Bathurst et Tracadie, le long de la route 160. Long corridor entre les routes 11 et 8, St-Isidore est l'une des portes d'entrée vers la Péninsule acadienne. La municipalité compte une population de 796 habitants selon le recensement de 2016.

L'économie de la communauté gravite autour de différents secteurs notamment l'exploitation agricole, les produits de l'érable, l'exploitation forestière, l'industrie de la construction de la route, les fournisseurs de béton, l'horticulture et d'autres entreprises de la fabrication et de la vente. La région s'est aussi dotée de plusieurs services dans le domaine de l'éducation, des loisirs, ainsi que de la restauration. La communauté peut d'ailleurs compter sur plusieurs installations dirigées par des comités à but non lucratif tels que le Complexe sportif Léopold Thériault (aréna et centre communautaire), le Complexe jeunesse multifonctionnel, le centre de santé communautaire, ainsi que le Centre Action santé.

Le Village de St-Isidore comporte un édifice municipal, une caserne de pompiers, un entrepôt et un garage municipal. Il offre à la population des services d'administration générale, de protection, d'aménagement du territoire, de transports ainsi que plusieurs infrastructures qui font la promotion des activités en plein air comme le Complexe équestre Richard Losier, le Parc des Sources, la pataugeuse et un parc de jeux pour enfants. Diverses activités sont organisées tout au long de l'année, dont l'exposition régionale agricole, une cueillette de bonbons à l'Halloween et un parcours illuminé durant le temps des Fêtes.

Conseil municipal

Le conseil municipal est formé d'un maire et de quatre conseillers, élus tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en juin 2021, et continu son mandat jusqu'en novembre 2022. Leur mandat est d'une période très courte en raison des élections municipales prévues en novembre 2022, en vue de la réforme sur la gouvernance locale.

Voici les membres du conseil municipal actuel et les membres du conseil municipal ayant terminé leur mandat en juin 2021, ainsi que les dossiers dont ils ou elles sont ou étaient responsables :

Titre	Nom	Dossiers
Conseil municipal actuel		
Maire	Louis LeBouthillier	Foyer de soins; Développement économique
Maire adjointe	Annie Hall	Environnement et protection du climat
Conseiller	Michel Haché	Logement à prix modique
Conseillère	Suzanne Thériault	Culturel, sports et loisir; Immigration; MADA
Conseiller	Serge Arsenault	Développement agricole; Finances

Titre	Nom	Dossiers
Conseil municipal dont le mandat s'est terminé en juin 2021		
Maire	Oscar Roussel	CSR Péninsule acadienne; Services de transports
Maire adjoint	Serge Arsenault	Finances; Égout sanitaire
Conseillère	Suzanne Thériault	Protection – GRC; Centre Action Santé
Conseiller	René Doiron	Protection – Incendie; Centre Action Santé
Conseillère	Myriam Léger	Récréatif et culturel; Comité des activités

Rémunération du conseil

Le maire et les conseillers reçoivent une rémunération compensatoire et ont droit au remboursement de leurs frais de déplacement pour la représentation du Village à des fonctions à l'extérieur du territoire de St-Isidore.

Le tableau suivant présente les montants versés à chacun pour l'année 2021 :

Conseil municipal actuel			
Titres	Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Maire	Louis LeBouthillier	3 575.00 \$	1 613.20 \$
Maire suppléante	Annie Hall	1 859.00 \$	940.00 \$
Conseiller	Michel Haché	1 859.00 \$	1 218.79 \$
Conseillère	Suzanne Thériault	1 859.00 \$	1 522.54 \$
Conseiller	Serge Arsenault	1 859.00 \$	520.00 \$

Conseil municipal dont le mandat s'est terminé en juin 2021			
Titres	Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Maire	Oscar Roussel	3 575.00 \$	956.20 \$
Maire suppléant	Serge Arsenault	1 859.00 \$	780.00 \$
Conseillère	Suzanne Thériault	1 859.00 \$	600.00 \$
Conseiller	René Doiron	1 859.00 \$	0.00 \$
Conseillère	Myriam Léger	1 859.00 \$	720.00 \$

Réunions et présences

Le conseil municipal se réunit normalement une fois par mois pour un comité de travail et une autre fois pour une réunion ordinaire, le 4^e mardi du mois. Des réunions extraordinaires peuvent être organisées pour toute question qui ne peuvent attendre une réunion ordinaire.

Toutes les réunions du conseil ont normalement lieu à la salle Norbert J. Sivret de l'édifice municipal situé au 3906, boul. des Fondateurs.

Voici un tableau démontrant la présence de chacun et chacune aux réunions 2021 :

Conseil municipal dont le mandat s'est terminé en juin 2021						
Dates	Type de réunion	Oscar Roussel	Serge Arsenault	Myriam Légère	Suzanne Arsenault	René Doiron
2021-01-19	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	
2021-01-26	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-02-16	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	✓
2021-02-23	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	
2021-03-16	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	✓
2021-03-23	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	
2021-04-20	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	
2021-04-20	Extraordinaire	✓	✓	✓	✓	
2021-04-27	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	
2021-05-18	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	
2021-05-25	Ordinaire	✓	✓		✓	

Conseil municipal actuel						
Dates	Type de réunion	Louis LeBouthillier	Annie Hall	Michel Haché	Suzanne Thériault	Serge Arsenault
2021-06-15	Extraordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-06-23	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-07-26	Extraordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-09-21	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	
2021-09-28	Ordinaire	✓	✓	✓		✓
2021-10-19	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	✓
2021-10-25	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-11-16	Extraordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-11-16	Comité de travail	✓	✓	✓	✓	✓
2021-11-23	Ordinaire	✓	✓	✓	✓	✓
2021-12-14	Comité de travail		✓	✓	✓	✓
2021-12-21	Ordinaire	✓	✓		✓	✓

Portrait des finances

Un des dossiers importants dans une municipalité consiste en la gestion des finances. Il est important pour une municipalité de suivre son budget, en essayant de bien gérer les imprévus. Il est aussi important d'être capable d'aider les citoyens lorsque cela est nécessaire, principalement lors de l'installation d'une nouvelle entreprise, par exemple. Voici un portrait des finances du Village de St-Isidore et des dossiers de l'année 2021.

Taux d'impôt foncier et frais des services aux utilisateurs

En 2021, l'assiette fiscale du Village de St-Isidore était de 50 382 350 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels s'élevait à 1,4938 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Exemple : une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 493.80 \$ en impôt foncier municipal.

Le Village de St-Isidore offre également le service d'évacuation des eaux usées par un système d'égouts sanitaires pour certaines résidences du centre du Village. Le taux résidentiel s'élève à 400 \$ par utilisateur.

Exemple : une résidence équivaut à un utilisateur, donc une facture annuelle de 400 \$.

Subventions à des fins sociales, économiques ou environnementales

L'un des rôles d'une municipalité est de favoriser le développement économique, social et communautaire de son territoire et celle-ci peut parfois le faire en soutenant financièrement divers organismes ou programmes.

La municipalité peut également supporter l'établissement de nouvelles entreprises et de nouvelles familles dans sa région. Le Village de St-Isidore a versé des subventions ou des incitatifs de plus de 100,00 \$ aux organismes ou programmes suivants en 2021 :

Organismes ou programmes	Montants
Réseau Complexes Jeunesses Multifonctionnels (maison des jeunes)	2 511.00 \$
Centre Action Santé	10 000.00 \$
Orchestre des jeunes – Sistema	250.00 \$
Complexe Sportif Léopold Thériault (Aréna)	10 076.00 \$
Théâtre populaire d'Acadie	200.00 \$
Fondation communautaire de la Péninsule acadienne	1 000.00 \$
MQM Quality Manufacturing Ltd (Levée de fonds pour la communauté)	400.00 \$
Salon du livre de la Péninsule acadienne	100.00 \$
Cadet de l'air	100.00 \$
Paroisse de St-Isidore	500.00
Campagne Enfant Heureux	500.00
Club Richelieu de Tracadie	500.00 \$
Bourse étudiante	500.00 \$
Patinage St-Isidore	100.00 \$
École la Relève de St-Isidore	267.00 \$

Services et finances

Pour l'année financière 2021, le conseil a adopté un budget annuel de fonctionnement général de 1 175 776 \$.

Les dépenses réelles ont atteint 1 497 282 \$ et les recettes non fiscales 1 592 111 \$. Après la réconciliation de l'excédent de l'année 2021, le Fonds de fonctionnement général démontre une perte de 19 492 \$, laquelle sera reportée au budget 2023, tandis que le fonds de fonctionnement des égouts sanitaires récolte une perte de 19 245 \$, laquelle pourra être répartie sur les prochains quatre ans. Une explication des dépenses est incluse dans les sections suivantes, et les états financiers consolidés sont présentés en annexe.

Administration générale et services financiers

Dépenses prévues : 340 749 \$

Dépenses réelles : 332 501 \$

Les dépenses reliées au conseil municipal se sont élevées à 41 146 \$, ceux reliés à l'administration générale, incluant les salaires et les dépenses de l'édifice municipal s'élèvent à 194 763 \$, tandis que les assurances, l'évaluation foncière et les coûts d'administration de la CSRPA s'élèvent à 33 237 \$, pour un total de 269 146 \$, comparativement à un montant au budget de 253 907 \$.

Les services financiers s'élèvent à 85 836 \$, comparativement à un montant au budget de 83 454 \$. Cette section inclus également un montant de 44 519 \$ pour les dépenses de projets divers, ainsi que les contributions à divers édifices de la communauté, notamment le Complexe sportif Léopold Thériault et le Centre d'Action Santé.

Services de protection

Dépenses prévues : 258 881 \$

Dépenses réelles : 273 900 \$

Les services de police (142 303 \$) et de contrôle des animaux (1 478 \$) ont respecté les limites du budget, tandis que les dépenses reliées au service d'incendie se sont élevées à 130 119 \$ comparativement à un montant de 150 773 \$ inscrit au budget. Cette différence s'explique par le fait que certaines dépenses relativement à la caserne de pompiers ont été reclassifiées comme des dépenses pour l'édifice municipal, se retrouvant donc dans le service d'administration générale.

Services relatifs aux transports

Dépenses prévues : 395 436 \$

Dépenses réelles : 470 623 \$

Les dépenses relatives au transport comprennent le salaire d'un employé à l'année qui devait initialement être réparti avec le service d'incendie, des travaux de nettoyage de fossés de drainage ainsi que de l'amortissement pour 49 432 \$.

Services d'hygiène

Dépenses prévues : 51 468 \$

Dépenses réelles : 52 650 \$

Les services de ramassage des déchets sont effectués par la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne pour la municipalité. La différence du budget est expliquée par l'amortissement.

Services d'urbanisme et d'aménagement

Dépenses prévues : 40 358 \$

Dépenses réelles : 45 658 \$

Les services d'urbanisme et d'aménagement comprennent les services effectués par la CSRPA pour la municipalité au niveau de l'attribution des permis de construction et le respect des arrêtés municipaux de zonage. La différence du budget provient d'une contribution de la municipalité à la Vélo-route Péninsule acadienne pour l'installation d'un pavillon d'accueil à l'édifice municipal. Cette initiative a été remboursée par des partenaires financiers à la quasi-totalité du montant.

Services récréatifs et culturels

Dépenses prévues : 88 884 \$

Dépenses réelles : 154 736 \$

Les dépenses du services récréatifs et culturels incluent des salaires, des dépenses pour activités et les dépenses reliées aux infrastructures, dont le Complexe équestre Richard Losier, le Parc des Sources et le terrain de jeux pour enfants. L'amortissement pour l'année 2021 représente un montant de 24 705 \$, tandis que les dons, après une reclassification de la contribution au Complexe sportif Léopold Thériault, pour qui la municipalité paie les assurances, atteignent 17 073 \$ comparativement à un montant prévu au budget de 5 000 \$. Plusieurs projets s'inscrivent dans cette catégorie, dont le projet du papillon pour la route des papillons de la Péninsule acadienne, lequel a été subventionné par une contribution gouvernementale.

Évacuation des eaux usées

Dépenses prévues : 89 420 \$

Dépenses réelles : 159 632 \$

Les dépenses du système d'égouts sanitaires incluent l'amortissement pour un montant de 62 149 \$. Les frais reliés au système se sont élevés à 75 730 \$ comparativement à un montant budgété de 48 561 \$.

Annexes

États financiers consolidés 2021

**Préparés par :
EPR – Bathurst/Péninsule**